



Restauration d'un bâtiment

Par **ELEVAGE DES FEUX**, le **23/09/2010** à **11:51**

Bonjour,
j'ai créé en 04/2008 une micro entreprise d'élevage de chevaux à titre personnel.
mon mari et moi possédons notre propriété sous le régime de la communauté.
nous avons un bâtiment à restaurer que je voudrais transformer en gîte équestre pour
accueillir les clients de l'élevage.
puis-je faire faire les travaux au titre de l'entreprise et les rentrer dans ma comptabilité ?
merci de votre aide.
Marie-France Mabire

Par **ELEVAGE DES FEUX**, le **25/09/2010** à **10:46**

alors personne pour un conseil.